

Projet d'Appui à la Recherche et l'Enseignement Supérieur dans le Secteur de l'Environnement - ARESSE

ARESSE

Thématique principale: *Éducation, recherche, innovation*



Informations générales

Budget global	€11,577,784
Budget européen	€10,998,894
Date de début	02/09/2023
Date de fin	01/09/2027
Statut	En cours

Organisations partenaires

Chef de file

- ANPR - Agence Nationale de la promotion de la recherche scientifique

Co-financeur

- ANPR - Agence Nationale de la promotion de la recherche scientifique
Budget: €578,890.0

Labels:

Informations

Actualités du projet :

04/09/2024 : TdRs pour la sélection d'une Assistance Technique pour l'élaboration d'une cartographie et analyse des formations en Tunisie et l'étude de Benchmark international sur les formations dans le secteur de l'environnement

Dans le cadre du projet d'Appui à la Recherche et l'Enseignement Supérieur dans le Secteur de l'Environnement - ARESSE, l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) et la Direction Générale de la Rénovation Universitaire (DGRU) comptent sélectionner une Assistance Technique pour l'élaboration d'une cartographie et analyse des formations en Tunisie et l'étude de Benchmark international sur les formations dans le secteur de l'environnement.

Date limite de soumission des candidatures: 30 Septembre 2024.

14/09/2024 : TdRs pour la sélection d'un(e) Expert (e) pour la conception du PAQ pour le projet ARESSE et l'élaboration d'un manuel de procédures

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Recherche et l'Enseignement Supérieur pour le Secteur de l'Environnement - ARESSE sous numéro ENI/2023/443-681, l'ANPR compte sélectionner une assistance technique pour la conception du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) pour le projet ARESSE et l'élaboration d'un manuel de procédures. Ceux qui souhaitent postuler, ont jusqu'au 04 octobre pour envoyer leurs candidatures.

Présentation du projet :

Améliorer la durabilité de l'économie tunisienne et amorcer sa transition écologique à travers le changement des comportements des consommateurs et des producteurs.

Objectifs du projet :

Engager efficacement une concertation politique et civique dans la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources naturelles.

Des progrès en matière environnementale découlent des investissements au niveau local.

Le secteur privé développe, seul ou en partenariat, des modes de production de biens et de gestion des services en phase avec les principes de l'économie verte et bleue.